PREVY
PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE PREVY DU 19 MAI 2026

L'an deux mille-vingt-six, le dix-neuf mai à neuf heures, les membres de l'Assemblée Générale de PREVY se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de l'Association, situé à la Maison de la Prévention – 215 Rue Georges Besse à Nîmes.

- Membres présents ou représentés : voir la feuille de présence et la liste de l'ensemble des pouvoirs reçus ci-annexées au présent procès-verbal.

✓ Nombre d'adhérents présents : 6 représentant 6 voix.

✓ Nombre de pouvoirs : 36 représentant 36 voix.

- L'adhérent SARL MSP (n°102 381) représenté par Monsieur Eric BUTEL a reçu 35 pouvoirs soit 35 voix.
- L'adhérent ONZE PRODUCTIONS (n°51 286) représenté par Monsieur Philippe POULET a reçu 1 pouvoir soit 1 voix.

Soit un total de 42 voix présentes ou représentées sur un total de 10 148 voix des membres de l'Association à jour de leur cotisation.

- Sont également présents :
  - Monsieur Frédéric IMBERT, Expert-Comptable, FMI Conseils.
  - Monsieur Sébastien BEAUGRAND, Commissaire aux comptes, SBG Audit.
  - Madame Nancy GIRAUDIER, Directrice de PREVY.
  - Madame Hélène MARIN, Directrice déléguée de PREVY.
  - Madame Fanny DESCHAMPES, Responsable service comptable et cotisations de PREVY.
  - Madame Constance MARCE, Juriste Junior – Assistante de Direction de PREVY.

Après signature de la feuille de présence, le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie pour leur participation.

Monsieur Eric BUTEL désigne le bureau de vote suivant :

- Madame Christine GOUJON, secrétaire de séance, représentant l'adhérent Fédération des Artisans Boulangers et Pâtissiers du Gard n° 1 933.
- Monsieur Philippe POULET, scrutateur, représentant l'adhérent ONZE PRODUCTIONS n° 51 286.
- Monsieur Michael MARCOS, scrutateur, représentant l'adhérent SAS OCEAN n° 30 278.

Ces derniers certifient avec le Président de séance l'exactitude de la feuille de présence établie et émargée.

EJ nn PP CG

Maison de la Prévention - Parc Georges Besse - 215 rue Georges Besse - 30 000 NÎMES - 04 66 04 21 33 - www.prevy.fr
SIRET : 775 911 456 000 25 - APE : 86.21Z

PREVY
PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

Monsieur BUTEL informe l'Assemblée de la présence de Monsieur Frédéric IMBERT en qualité d'Expert-Comptable, représentant le cabinet FMI Conseils et de Monsieur Sébastien BEAUGRAND en qualité de Commissaire aux comptes, représentant le cabinet SBG Audit.

Le Président dépose sur le bureau, l'ensemble des documents nécessaires à la réunion :

- La convocation a été publiée sur les supports suivants :
  - Le Midi Libre Rubrique des Annonces Légales le 30 avril 2026.
  - Le site internet www.prevy.fr depuis le 29 avril 2026.
  - Les adhérents ont également été convoqués par courriel le 29 avril 2026.
- La feuille de présence signée par les membres en début de séance.
- Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 8 décembre 2025.
- Le texte des résolutions.
- Le rapport de gestion 2025.
- Les comptes de l'exercice 2025 (bilan, compte de résultat et annexes).
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2025
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées 2025.
- Le budget prévisionnel de l'exercice 2026.
- Le rapport annuel d'activité 2025.

L'Assemblée prend connaissance des documents.

Le Président rappelle que, selon les statuts en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer quelque soit le nombre de membres présents ou représentés.
Les décisions sont adoptées à la majorité simple des votants présents ou représentés.

Les membres peuvent remettre pouvoir à tout autre membre sans limitation.
Comme le prévoient les statuts, le Président s'étant assuré de l'identité des votants, le vote des résolutions se fait à mains levées.

1. Première résolution : Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 décembre 2025.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 42

L'Assemblée Générale Ordinaire adopte le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 décembre 2025 à l'unanimité des présents ou représentés avec 42 voix pour.

Maison de la Prévention - Parc Georges Besse - 215 rue Georges Besse - 30 000 NÎMES - 04 66 04 21 33 - www.prevy.fr
SIRET : 775 911 456 000 25 - APE : 86.21 Z

PREVY
PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

2. Deuxième résolution : Lecture du rapport du Commissaire aux comptes et approbation du rapport de gestion 2025, des comptes et bilan de l'exercice 2025, du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'année 2025, des comptes clos au 31 décembre 2025 et quitus aux administrateurs de leur gestion.

Interventions de Monsieur IMBERT, représentant le cabinet d'expertise comptable FMI Conseils et de Monsieur BEAUGRAND, Commissaire aux comptes du cabinet SBG Audit.

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve, tels qu'ils ont été présentés, le rapport de gestion 2025, les comptes annuels clos au 31 décembre 2025 et donne quitus de la gestion aux membres du Conseil d'Administration.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 42

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés avec 42 voix pour.

3. Troisième résolution : Affectation du résultat de l'exercice 2025.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 212 793 € qu'il est proposé d'affecter en report à nouveau.

L'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'Association décide d'affecter le résultat de l'exercice 2025 en report à nouveau.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 42

L'Assemblée Générale Ordinaire adopte l'affectation du résultat de l'exercice 2025 en report à nouveau à l'unanimité des présents ou représentés avec 42 voix pour.

Maison de la Prévention - Parc Georges Besse - 215 rue Georges Besse - 30 000 NÎMES - 04 66 04 21 33 - www.prevy.fr
SIRET : 775 911 456 000 25 - APE : 86.21 Z

PREVY
PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

4. Quatrième résolution : Approbation des conventions réglementées.

Intervention de Monsieur BEAUGRAND, Commissaire aux Comptes.

Après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées, l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'Association prend acte et les approuve.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 42

L'Assemblée Générale Ordinaire adopte les conventions réglementées à l'unanimité des présents ou représentés avec 42 voix pour.

5. Cinquième résolution : Approbation du budget prévisionnel 2026.

Il est rappelé aux membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, que le montant des cotisations, le droit d'admission et la grille tarifaire 2026 ont été ratifiés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 décembre 2025 sur la base du budget prévisionnel 2026.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 42

Après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2026, l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'Association approuve le budget prévisionnel 2026.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le budget prévisionnel 2026 à l'unanimité des présents ou représentés avec 42 voix pour.

Maison de la Prévention - Parc Georges Besse - 215 rue Georges Besse - 30 000 NÎMES - 04 66 04 21 33 - www.prevy.fr
SIRET : 775 911 456 000 25 - APE : 86.21 Z

PREVY
PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

6. Sixième résolution : Examen du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire

L'Assemblée Générale Ordinaire propose le renouvellement du cabinet SBG AUDIT situé 32B Avenue du Professeur Grasset – 34 090 Montpellier, représentée par Monsieur Sébastien BEAUGRAND, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire. Le Commissaire aux Comptes titulaire est nommé pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.
L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de cette nomination.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 42

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés avec 42 voix pour.

7. Septième résolution : Examen du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant

L'Assemblée Générale Ordinaire propose le renouvellement du cabinet Imbert Fiduciaire Comptable, situé 158 avenue du Maréchal Joffre – 84 300 Cavaillon, représenté par Monsieur Frédéric IMBERT, en tant que Commissaire aux Comptes suppléant. Le Commissaire aux Comptes suppléant est nommé pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.
L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de cette nomination.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 42

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés avec 42 voix pour.

8. Huitième résolution : Nouveaux mandats des administrateurs de PREVY

A l'issue des désignations, les administrateurs de droit, représentants des employeurs désignés par les organisations représentatives au niveau national et interprofessionnel parmi les entreprises adhérentes, qui siègent depuis le 1er avril 2026, sont :

Maison de la Prévention - Parc Georges Besse - 215 rue Georges Besse - 30 000 NÎMES - 04 66 04 21 33 - www.prevy.fr
SIRET : 775 911 456 000 25 - APE : 86.21Z

- Monsieur Eric BUTEL, gérant, représentant l'adhérent n° 102 381 SARL MSP – mandat reconduit par le MEDEF Gard.
- Monsieur Etienne RUAS, gérant, représentant l'adhérent n° 33 518 TM34 – mandat reconduit par le MEDEF Gard.
- Monsieur Philippe POULET, gérant, représentant l'adhérent n° 51 286 ONZE PRODUCTIONS, a été désigné par le MEDEF Gard.
- Madame Christine GOUJON, secrétaire administrative ayant un mandat d'habilitation de représentation et représentant l'adhérent n° 1 933 Fédération des Artisans Boulangers et Pâtissiers du Gard a été désignée par l'U2P 30.
- Monsieur Michael MARCOS, gérant, représentant l'adhérent n° 30 278 SAS OCEAN, a été désigné par la CPME 30.

A l'issue des désignations, les administrateurs de droit représentants des salariés des entreprises membres désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel, qui siègent depuis le 1er avril 2026, sont :

- Monsieur Stéphane TEULADE, salarié de l'entreprise adhérente CASTORAMA n° 6 550 – mandat reconduit par la CFTC.
- Monsieur Didier HERMELLE, salarié de l'entreprise adhérente SYNGENTA n° 37 717 – mandat reconduit par la CFDT.
- Monsieur Thibaut MARIN, salarié de l'entreprise adhérente SABENA TECHNIC FNI n° 6 943 – mandat reconduit par la CGT.
- CGT-FO : pas de désignation malgré la sollicitation syndicale locale Gardoise ainsi que nationale.
- CFE-CFC : pas de désignation malgré la sollicitation syndicale locale Gardoise ainsi que nationale.

Conformément à l'article 14 des statuts, la ou les voix correspondant aux postes non pourvus au sein d'un collège est/sont attribuée(s) de façon égalitaire entre les membres déjà désignés de ce collège (pour appliquer cette règle, les voix peuvent être divisées jusqu'au second chiffre après la virgule), de telle façon que les représentants employeurs d'une part et les représentants salariés d'autre part disposent du même nombre de voix pour respecter l'équilibre paritaire.
Les deux sièges n'ayant reçu de désignation et représentant 2 voix, sont ainsi partagés de façon égalitaire entre les centrales CFTC, CGT et CFDT qui obtiennent respectivement 0.67 voix de plus.

Président	: Monsieur Eric BUTEL
Président Délégué	: Monsieur Philippe POULET
Vice-Président	: Monsieur Didier HERMELLE
Vice-Président Délégué	: Monsieur Stéphane TEULADE
Secrétaire	: Monsieur Etienne RUAS
Trésorier	: Monsieur Thibaut MARIN
Administrateur	: Monsieur Michael MARCOS
Administratrice	: Madame Christine GOUJON

Après avoir pris connaissance des nouvelles désignations, l'Assemblée Générale Ordinaire en prend acte.

Maison de la Prévention - Parc Georges Besse - 215 rue Georges Besse - 30 000 NÎMES - 04 66 04 21 33 - www.prevy.fr
SIRET : 775 911 456 000 25 - APE : 86.21 Z

PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

9. *Neuvième résolution :* *Pouvoirs au Président.*

L'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'Association donne tous les pouvoirs au Président, ou toute personne désignée par lui, en vue de réaliser les formalités rendues nécessaires par l'adoption des précédentes résolutions.

Au terme des débats, il est procédé au vote à mains levées. Les résultats sont les suivants :

Vote :

Nombre de voix contre	: 0
Nombre d'abstentions	: 0
Nombre de voix pour	: 42

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés avec 42voix pour.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire étant épuisé et les débats clos, le Président Monsieur Eric BUTEL remercie les participants et lève la séance à 9h35.

Le Président de l'Association : Monsieur Eric BUTEL

La secrétaire du bureau de vote : Madame Christine GOUJON

Le scrutateur du bureau de vote : Monsieur Philippe POULET

Le scrutateur du bureau de vote : Monsieur Michael MARCOS

P.P.

Maison de la Prévention - Parc Georges Besse - 215 rue Georges Besse - 30 000 NÎMES - 04 66 04 21 33 - www.prevy.fr

SIRET : 775 911 456 000 25 - APE : 86.21 Z

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE PREVY
DU 19 MAI 2026

POUVOIR

N° ADH	ADHERENT	NOM	PRENOM
1 177	OGEC ST VINCENT DE PAUL	SANDRINE	Nicolas
47 689	CDM RETAIL 102	GRATIA	Florence
42 942	ATELIER QUALIT CONFECTION	SANCHIS	Charles
24 574	MP ECHAFAUDAGES	LARROCHE	Pierre
1 312	PHARMACIE VIA DOMITIA	LAFITTE	Bertrand
42 520	CARRE DROIT SCP MARCE ANDRIEU CARAMEL	CARAMEL	David
50 675	UZ'ESCALADE	DELER	William
33 553	MACC	COMINOTTO	Charly
101 977	ASSOCIATION ROLLER LIB	VIVIES	Norbert
418	SLEJKO CONSEIL	BARRANDON	Thierry
102 688	CENTRE SOCIAL ESCAL	NICOLAS	Rémi
2 600	CAMPING LA CHICANETTE	GUIDI	Corine
104 893	SELARL CLINIQUE VETERINAIRE	MAERTEN	Eric
50 558	CLEANTECH VALLEE	MARTIN	Isabelle
8 628	DALKIA	MONINO	Mathias
51 212	MDP MAISON DECO	CHAUVIN	Marie-Christine
101 601	SARL LES PETITS DE DEMAIN	SAUVAIRE	Mélanie
100 917	SARL LES PETITS DE DEMAIN	SAUVAIRE	Mélanie
49 535	HIBOU	BRUYERE	Samuel
48 752	SUD APPRO	CHABERT	Gael
49 190	FOXALYS RECRUTEMENT	MICHAUD	Didier

N° ADH	ADHERENT	NOM	PRENOM	SIGNATURE	Nbre
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		1
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		2
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		3
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		4
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		5
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		6
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		7
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		8
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		9
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		10
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		11
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		12
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		13
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		14
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		15
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		16
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		17
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		18
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		19
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		20
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		21

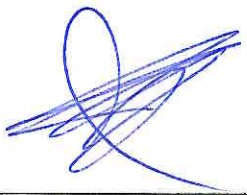
100 613	SARL ITERACTION	ANDEVERT	Christophe
36 401	LA FREGATE SARL	BOSCHI	Jean-Yves
105 454	SASU VINCENT CULOTTE	MOREAU	Vincent
53 146	SAISON DU QI	AUBERT	Jean-Jacques
41 889	BBTP	RUAS	Etienne
33 518	TM34	RUAS	Etienne
36 014	CETRACO	RUAS	Etienne
6 139	CHÂTEAU SIHOL	RUAS	Etienne
16 172	EGC	GIRAUDIER	Eric
49 772	SCI LE PRE DES LONNES	DUFOUR	Viviane
101 050	GIP MA SANTE MA REGION	GUERREIRO-BOCHEREAU	Edouard
101 051	GIP MA SANTE MA REGION	GUERREIRO-BOCHEREAU	Edouard
52 745	COOPERATION DEPARTEMENTALE MONALISA GARD	BOULET	Philippe
48 016	AGV CAISSARGUES	THIEBAUT	Martine
2 297	MEDEF GARD	CALLIGARO	Steeve

DONNE POUVOIR A

102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		22
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		23
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		24
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		25
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		26
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		27
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		28
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		29
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		30
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		31
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		32
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		33
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		34
102 381	SARL MSP	BUTEL	ERIC		35
51 286	ONZE PRODUCTIONS	POULET	PHILIPPE		36

PREVY
PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE PREVY
Du 19 mai 2026 à 9h00

RAISON SOCIALE	N° ADHERENT	NOM DU REPRESENTANT	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE
SARL MSP	102 381	Eric BUTEL	1	
FEDERATION DES BOULANGERS ET PATISSIERS DU GARD	1 933	Christine GOUJON	1	
SBG AUDIT	53 885	Sébastien BEAUGRAND	1	
FMI CONSEILS	1 302	Frédéric IMBERT Maxime HARIT	1	
SAS OCEAN	30 278	Michael MARCOS	1	
ONZE PRODUCTIONS	51 286	Philippe POULET	1	

8-8.
En ligne CG

Maison de la Prévention - Parc Georges Besse - 215 rue Georges Besse - 30 000 NÎMES - 04 66 04 21 33 - www.prevy.fr
SIRET : 775 911 456 000 25 - APE : 86.21Z

PREVY
PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

RAISON SOCIALE	N°ADHERENT	NOM DU REPRESENTANT	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE

Maison de la Prévention - Parc Georges Besse - 215 rue Georges Besse - 30 000 NÎMES - 04 66 04 21 33 - www.prevy.fr
SIRET : 775 911 456 000 25 - APE : 86.21 Z

PREVY
PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

RAISON SOCIALE	N°ADHERENT	NOM DU REPRESENTANT	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE

Maison de la Prévention - Parc Georges Besse - 215 rue Georges Besse - 30 000 NÎMES - 04 66 04 21 33 - www.prevy.fr
SIRET : 775 911 456 000 25 - APE : 86.21Z

PREVY
PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

Invitées :

Nancy GIRAUDIER – Directrice :

Hélène MARIN – Directrice Déléguée :

Fanny DESCHAMPES – Responsable service comptable et cotisations :

Constance MARCE – Juriste Junior – Assistante de Direction :

EB MCa B.P.

Maison de la Prévention - Parc Georges Besse - 215 rue Georges Besse - 30 000 NÎMES - 04 66 04 21 33 - www.prevy.fr
SIRET : 775 911 456 000 25 - APE : 86.21 Z